

contredit, quasi unanime. C'est pourquoi, appuyé par l'honorable député de Saskatoon (M. Knight), je me permets de proposer:

Que les mots suivants soient ajoutés à la proposition d'amendement, immédiatement après les mots "hausse rapide du coût de la vie", à la dernière ligne de ladite proposition:

telles que la réimposition immédiate des régies et, au besoin, le versement de subventions, de manière à protéger le niveau de santé et de vie de la population canadienne.

Afin de bien marquer la portée de la proposition de sous-amendement, je donnerai lecture, au complet, de l'amendement présenté par le chef de l'opposition (M. Drew) et j'y ajouterai ensuite le sous-amendement que je viens de proposer. Il sera désormais ainsi conçu:

Nous regrettons que les conseillers de Son Excellence n'aient pas su:

(1) donner à la nation la direction qui s'impose, compte tenu des graves dangers de l'heure;

(2) constituer les forces nécessaires afin de permettre au Canada de se défendre et de s'acquitter de ses obligations internationales; et

(3) prendre des mesures efficaces en vue de combattre l'inflation et la hausse rapide du coût de la vie, telles que la réimposition immédiate de la régie des prix et, au besoin, le versement de subventions, de manière à protéger le niveau de santé et de vie de la population canadienne.

Un dernier mot avant de terminer. J'aimerais signaler aux honorables députés où nous en sommes précisément au Canada par rapport aux autres pays. J'ai entendu certains partisans du Gouvernement nous dire que les Canadiens sont, du point de vue du renchérissement de la vie, mieux partagés que la plupart des habitants des autres pays du monde. J'ai entendu invoquer cet argument plusieurs fois et c'est pourquoi j'aimerais citer quelques chiffres indiquant la hausse des prix dans dix pays depuis 1945. Je tire ces renseignements de la Revue statistique canadienne, de la Gazette du ministère britannique du Travail et de la Revue de l'Organisation internationale du Travail, livraison de juillet 1950. En fixant l'indice de 1945 à 100, nous obtenons le résultat suivant:

France .....	484
Canada .....	137
Australie .....	136
Pays-Bas .....	135
États-Unis .....	131
Nouvelle-Zélande .....	119
Royaume-Uni .....	114
Suède .....	112
Danemark .....	110
Norvège .....	107

Bien que notre capacité de production soit énorme, que nous possédions de vastes ressources naturelles, une population intelligente, des procédés techniques perfectionnés, il n'en reste pas moins que le Canada occupe le

[M. Herridge.]

second rang parmi les dix pays qui accusent les plus fortes hausses du coût de la vie. Nous sommes capables de faire mieux, je crois. Le Gouvernement devrait se servir de ses pouvoirs, profiter de l'expérience acquise sous le régime des mesures antérieures, et rétablir la réglementation des prix.

En terminant, je demanderai aux membres de la Chambre, lorsqu'ils voteront sur le sous-amendement, de songer d'abord aux mères et aux enfants à vêtir et à nourrir; en second lieu, aux jeunes époux qui cherchent à se créer un foyer; puis aux vieillards pensionnés qui essaient de subsister en face d'une hausse constante des prix et, en dernier lieu, au grand nombre de personnes qui vivent de revenus fixes. Je demande aux honorables députés de se rendre aux désirs de la grande majorité des Canadiens en appuyant cet amendement, et de démontrer ainsi que sur cette question la Chambre des communes reflète bien la volonté de la nation canadienne.

**M. Arthur Laing (Vancouver-Sud):** Monsieur l'Orateur, au début de mes observations, j'aimerais signaler brièvement le grand malheur qu'a éprouvé hier soir notre collègue le représentant de Lake-Centre (M. Diefenbaker), par suite de la mort de M<sup>me</sup> Diefenbaker. Elle brillait parmi le groupe de dames qui venaient ici chaque année. Elle sera vivement regrettée de tous ceux qui participent à la vie parlementaire du Canada. Je crois comprendre que le chef de l'opposition (M. Drew) se rendra dans l'Ouest vendredi. Il voudra faire part à la famille du regret qu'éprouvent tous les membres de la Chambre des communes.

J'adresse,—non seulement pour la forme mais sincèrement,—mes félicitations aux motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. McMillan et Breton). J'ai assez de mémoire pour me rappeler l'occasion où cette fonction nous fut confiée, à mon collègue le député de Nicolet-Yamaska (M. Boisvert) et à moi. J'ai dit à beaucoup de mes amis que c'était la tâche la plus difficile que j'avais jamais eu à accomplir. Notre pays a connu un bel essor grâce à notre régime constant de concurrence entre les partis. Ce régime nous a bien servis et j'ai particulièrement goûté les discours des motionnaires de l'Adresse qui, tous deux, nous ont servi de bons discours libéraux. (*Exclamations*)

**M. Knowles:** Expliquez-vous!

**M. Laing:** Je dirai à mes bons amis qui m'ont interrompu que jamais, à mon sens, il n'a été aussi important pour les partis politiques de ne pas dévier de leur credo